FLEXOPATHIE AÏGUE À L'HOSTO p.4

LES SANS-BASSINS DE L'EST p.4

FÉMINISTROSE AU PAL'MAG p.3

Wesh

Ça remue grave dans le secteur, ça sent le réchauffement social ! Au niveau local, les luttes bourgeonnent, les slogans détonnent et les casseroles résonnent. À Zopal, c'est un défilé record contre la réforme des retraites qui s'est déployé le 19 mars, de multiples mobilisations, et même une centaine de personnes devant la sous-préfecture pour protester contre les violences policières. Du jamais vu ! À Gif, des familles maintes fois expulsées et lwe collectif de solidarité avec les bidonvilles du Nord Essonne sont parvenus à ouvrir un « tiers lieu des non-logés », à alerter les gens du coin sur la discrimination systémique des Roms et à revendiquer un droit au refuge. Aux Ulis, trois établissements scolaires ont défilé ensemble pour protester contre la baisse continue des moyens. Zaclay a tenu bon durant deux ans dans un paysage pourri par le Grand Paris. Et quand des ministres de la Macronie déboulent discrètement dans le coin, ils tombent systématiquement sur des camarades motivé·es pour jouer de la casserole ! La joie des manifs est tellement contagieuse que même les commerçant·es d'la rue de Paris se sont rassemblé·es contre un insincère projet de piétonnisation du centre-ville. Comme d'hab' la majorité municipale prétend avoir largement concerté. Mais le sondage fabriqué vite fait par l'Essor palaisien dit l'contraire des consultants grassement payés par la mairie. C'est l'problème avec les enquêtes d'opinion, ça repose surtout sur la mauvaise qualité des questions !

Alors, la lutte paie ? À vrai dire pas toujours. L'injuste réforme est passée, les violences policières persistent, les familles roms ont encore été expulsées, Zaclay a dû déménager sous pression de la préfecture, le plateau de Saclay s'enlaidit de jour en jour et le rectorat laisse mariner élèves, profs et parents des collèges des Ulis. C'est déprimant ? On n'a pas l'temps d'se lamenter, on aime voir les gens se serrer les coudes et lever des poings toujours plus nombreux. On sait que les victoires naissent des défaites, saperlipopette !

V'là le numéro 15, huit pages pour la rage et le courage.

L'équipe du petit ZPL

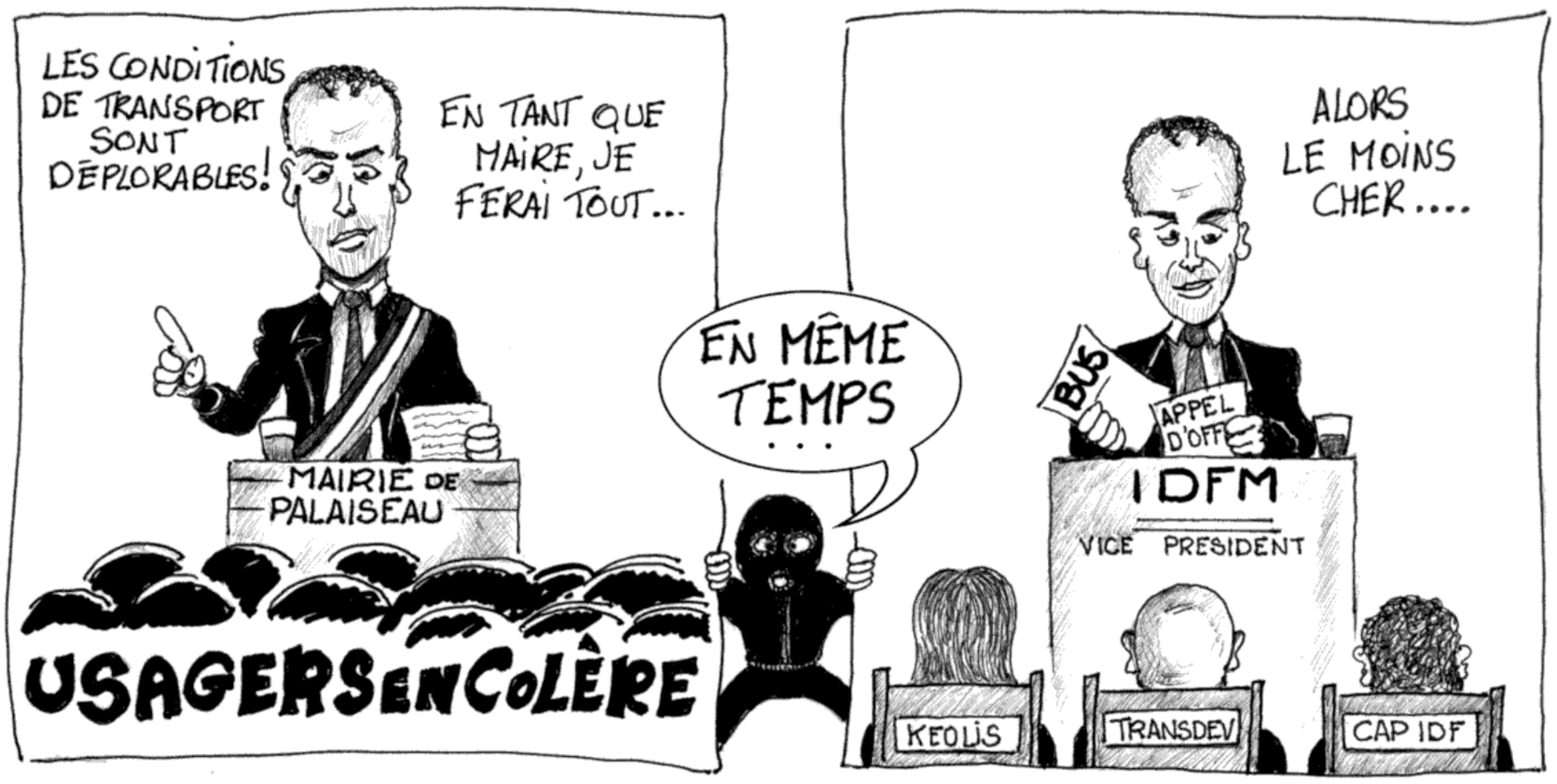

BUS À PARIS-SACLAY : PRIVATISATION, PRÉCARISATION ET AUTOSATISFACTION

Rien ne va plus, depuis la reprise, en août 2022, de la gestion des principales lignes de bus du coin, par Cap-Ratp, une filiale de la RATP. On ne compte plus le nombre de reportages pointant la dégradation du service : des horaires qui sautent, des véhicules sous-dimensionnés, des retards récurrents.

Grégoire de Zopal vs Grégoire d'Île-de-France

La situation est si grave que Lasteyrie est monté au créneau. « Nous ne pouvons pas laisser nos enfants attendre des heures à un arrêt, des salariés risquer de perdre leur travail à force d'arriver en retard ou encore des chauffeurs de bus subir la colère agressive d'usagers évidemment excédés. Nous sommes et resterons toujours du côté de l'usager. Pour défendre le service qui lui est dû » (1). C'est beau hein ? Mais c'est oublier qu'en l'espèce, M. de Lasteyrie est juge et partie.

En effet, parmi ses nombreuses casquettes, GDL est vice-président d'Île-de-France Mobilité (IDFM), l'organisme qui gère le transport en Île-de-France. À ce titre, c'est lui qui a tout fait pour « accélérer et étendre la mise en concurrence des réseaux de transport » (2), mise en concurrence qui est à l'origine des problèmes que nous connaissons. Le 5 avril 2023, il persiste en signant une tribune collective dans le Figaro contre le report de la mise en concurrence, « un puissant accélérateur de qualité de service » paraît-il (3). Grégoire de Palaiseau a donc beau jeu de se plaindre de Grégoire d'IDFM.

La région ou l'argument du syndicaca

Il faut reconnaître que GDL et Pécresse cernent bien la cause de la désorganisation des réseaux : la pénurie de chauffeurs·euses. Mais hélas, leur clairvoyance s'arrête là. Voici l'explication de Pécresse à propos des causes de cette pénurie : « le problème de recrutement des chauffeurs qui s'est aggravé entre juillet et septembre, l'absentéisme avec des abus concernant des faux certificats maladie, un abus du droit de grève notamment au sein de la RATP avec des grèves perlées de 59 minutes qui désorganisent le service et enfin les délais trop longs de l'État sur la délivrance des permis de conduire de bus » (4). Culpabilisation des travailleurs·euses, discrédit des syndicats et dénigrement de l'administration : les arguments libéraux classiques.

En revanche, pas un mot de l'énorme changement qui concerne les transports en Île-de-France depuis 2021 : la mise en concurrence des réseaux qui s'accompagne mécaniquement de la dégradation des conditions de travail. On vous explique.

Mise en concurrence et casse sociale

La loi du 8 décembre 2009, relative à l'organisation et à la régulation des transports ferroviaires (dite loi ORTF), ouvre la voie à l'ouverture à la concurrence. En Île-de-France, cela a débuté le 1er janvier 2021, par les réseaux de Grande couronne. Les entreprises ont donc été poussées à répondre aux appels d'offre de la Région pour gagner la gestion de diverses lignes de bus. Or, pour remporter un appel d'offre, mieux vaut ne pas être trop cher. Et où est-il facile de faire des économies ? Sur les salarié·es.

Catherine Guillouard, directrice de la RATP explique ainsi le 4 juin dans le JDD : « Notre ambition consiste à remporter le maximum de parts de marché. [...] Nous menons des négociations avec les syndicats pour gagner en compétitivité ». La RATP a donc dénoncé les accords de temps de travail des conducteurs·rices de bus et modifié l'exercice du métier. Petite perle orwellienne, Mme Guillouard explique très sérieusement que ce qu'il faut bien appeler un dumping social est nécessaire pour « éviter tout futur dumping social ».

Suite p.6

ET AUSSI...

Brèves de bavardage p.2
Indigestion en cours ferme des Granges p.2
Les non-logé·e·s redélogé.es ... p.2
HQE : c'est moche et c'est bio .. p.3
La belle couleur des soins p.3
Bouffe pour toustes p.5
La zone qui reste à protéger ... p.6

RECTORACADABRA

« *Aimé Césaire, et Mondétour et l'Essouriau et les Ulis sont en colère* » criaient les manifestant·es dans les rues des Ulis. Ce 9 mars 2023, les trois établissements secondaires de la ville ont défilé ensemble. Pourquoi ?

Les Ulis restent une commune populaire : en 2020, la médiane des revenus y était de 19 730€, contre 24 410€ sur le reste de l'Essonne. Le taux de pauvreté s'établit à 21 % contre 13,2 % ailleurs dans le département.

Ce caractère populaire se retrouve dans le chiffre utilisé par l'Éducation Nationale pour répartir ses moyens : l'Indice de Positionnement Social des établissements (IPS). Cet indicateur permet de mesurer si le milieu social des élèves est plus ou moins favorable à la réussite scolaire. La valeur de l'IPS de chaque élève est d'autant plus élevée que ses conditions de vie sont propices à la réussite scolaire. Pour les collèges des Ulis, les chiffres sont parlants : 80,9 pour Césaire ; 91,7 pour Mondétour ; tandis qu'à Orsay et Gif, on compte 142,1 pour les collèges Flemming et les Goussons. Pourtant, l'attribution des moyens par le rectorat est absolument incohérente. Alors que leur IPS est quasi équivalent et qu'ils sont dans la même ville, les deux collèges ne sont pas logés à la même enseigne : Aimé Césaire appartient au Réseau d'Éducation Prioritaire (REP+), ce qui lui permet d'avoir plus de moyens pour fonctionner, mais pas Mondétour.

Suite p.6

BRÈVES DE

QUARTIERS À VENDRE

FERME DES GRANGES : QUEL GUEST VA LA PIQUER ?

Aux abords de la ferme des Granges, un filet de protection protège les passant·es de chutes de tuiles. Il est en place depuis une dizaine d'années déjà. Cette ferme est emblématique du bâti ancien et patrimonial de Palaiseau. Son devenir préoccupe des Palaisien·nes qui interpellent régulièrement les élus. En 2023, la question est d'autant plus d'actualité, à l'heure ou une association, proche de la droite, est pressentie pour acquérir l'établissement en vue d'y installer une école hôtelière privée.

Situés dans le quartier Camille Claudel, les bâtiments de la ferme des Granges appartiennent pour partie à la Communauté d'agglomération Paris-Saclay (CPS) et pour une autre, au Ministère de l'Agriculture (via l'INRA). Aujourd'hui, sur la partie communale, le site abrite un local des services techniques et les bureaux de l'association d'insertion « Études et chantiers » (qui œuvre sur le site de la Batterie de la Pointe). La convention d'occupation arrivant à échéance, la ville a demandé à l'association de quitter les lieux au 1er septembre 2023.

GUEST FRANCE : UN PROJET DEJA SURGELÉ

Lors du conseil municipal du 13 décembre 2021, la majorité municipale de Palaiseau propose une délibération où sont évoqués « plusieurs porteurs de projets [qui se seraient] positionnés ». Elle mentionne uniquement l'association Guest France, sans évoquer, même sommairement, la nature des autres projets. Selon le calendrier, la promesse de vente devrait être signée en janvier 2024. La proposition retenue prévoit la création d'une école hôtelière privée, des logements pour ses étudiant·es (206 chambres) ainsi qu'un restaurant « gastronomique » d'application. Miam.

Et histoire d'allécher l'opinion, des espaces « ouverts au public ». Comme preuve du sérieux de sa proposition, Guest France met en avant son partenariat avec la prestigieuse École Hôtelière de Lausanne (EHL). Pourtant, cette dernière ne s'engage ni dans le montage du projet ni dans les enseignements dispensés. En réalité, EHL propose une sorte de certification et accompagne les centres de formation pour « atteindre un niveau élevé d'assurance qualité universitaire » (1). Ça sent un peu les arômes artificiels.

UNE RECETTE RÉPUBLICAINE ?

En 2019, l'association avait présenté un projet similaire à Deauville autour duquel Hervé Morin, alors président de la région Normandie, avait largement communiqué. L'onctueuse somme de 42 000 euros avait été d'ailleurs octroyée aux porteurs de projets pour la réalisation d'études de faisabilité (2). L'accueil des premiers élèves était prévu pour la rentrée 2021, avec des frais d'inscription un brin salés, autour des 14 000 euros par an. Or, à ce jour, aucune école hôtelière n'y a été inaugurée. Drôle de régime...

Le président de l'association Guest France, un certain Olivier Breuilly, a pas mal baroudé. Aujourd'hui directeur général des services (DGS) de la Métropole de Nice au service de Christian Estrosi, il a occupé, en 2020, des fonctions au cabinet de Roselyne Bachelot alors Ministre de la culture. En 2007, il était chef adjoint du cabinet du ministre de la Culture et de la Communication, Renaud Donnedieu de Vabres. C'est donc un proche des politiques issus de l'UMP ou de LR, soit la même famille politique que l'actuelle majorité à Palaiseau. On sait pas trop ce qui se mijote, mais force est de constater que de nombreux ingrédients sentent un peu la sale tambouille.

(1) www.ehlgroup.com
(2) www.ouest-france.fr/normandie/

VALÉRIE PÉCRESSE HARCÈLE LES DEMANDEURS D'ASILE

« *Notre réseau ferré deviendra le meilleur au Monde* » annonçait Valérie Pécresse, le 23 janvier dernier, aux Assises de financement des transports franciliens. Et, dans la foulée, pour financer le réseau du Grand Paris Express, rien de tel que des économies sur le dos des sans papiers ? Une idée toute trouvée pour l'élue pour qui « *il y a lien entre terrorisme et immigration* ». Dans les slides économies de son exposé de financement des transports du futur, elle a remis au menu la suppression de la tarification solidarité transport pour les bénéficiaires de l'Aide Médicale d'État (AME), et donc des personnes sans papiers. En 2019, lors de son deuxième assaut, l'élue témoignait déjà au micro de LCI : « *Ça fait trois ans que j'essaie de faire abolir cette loi. Je considère que c'est une prime à l'illégalité* ». Cette proposition démagogique avait déjà été retoquée, entre autres, par les députés de la majorité présidentielle. Ces derniers avaient alors déploré « *l'absence d'étude d'impact* » en même temps qu'une proposition de loi de « *pur affichage* ». En effet, l'aide en question n'est que de 50% pour les étrangers sans papiers bénéficiaires de l'AME contre au moins 75 % pour tous les autres bénéficiaires. On rappelle par ailleurs que l'ancienne candidate des Républicains avait déjà supprimé la réduction transports pour les demandeurs d'asile en 2016, avant que sa décision soit invalidée par la Justice. Devenu depuis membre de cette majorité au sein du parti Horizons, le vice-président d'IDFM, Grégoire de Lasteyrie, devrait peut être en toucher deux mots à sa pote Pécresse ?

TRISTE FIN POUR LE TIERS LIEU DES NON-LOGÉS

Après plusieurs expulsions successives, y compris en période de « trêve » hivernale, des familles roms ont trouvé refuge en mars dernier dans un bâtiment inoccupé au Moulon, à 50 mètres de CentraleSupélec.

Le grand bâtiment conceptuel des années 70, appelé « Point F », qui avait servi plusieurs années comme centre de formation pour la police, est devenu provisoirement « le tiers lieu des non-logés ». Le bâtiment se situe sur le territoire de l'EPAPS, l'organisme d'État qui assure les opérations immobilières sur le plateau. À part l'association des Guinguettes de l'Yvette qui y venait, une fois par semaine, travailler sur un manège, ce bâtiment était sans usage depuis 2020. Par contre, il servait de terrain de jeu clandestin à des étudiants s'y introduisant par le toit.

Tout d'un coup, l'EPAPS s'imagine un projet de réaménagement pour le « Point F » et lance un référé d'expulsion auprès du tribunal administratif de Versailles. L'EPAPS ne lésine alors pas sur les mensonges et s'intéresse subitement à la bonne santé des Roms dans un bâtiment « dangereux », accusant au passage le collectif citoyen d'aide aux familles des bidonvilles d'avoir refusé de décliner leur identité et de gêner des projets d'insertion (inexistants) au Point F. L'EPAPS a eu gain de cause. L'État, l'Université Paris-Saclay et la justice se sont donc comportés en « monstres froids » comme dirait Nietzsche, sans égard pour des familles maintes fois expulsées. Des étudiants qui squattent, c'est pas grave, mais des Roms, c'est pas possible ! L'expulsion a eu lieu le 11 avril. Quant au « volet social » de l'expulsion, les « propositions de relogement » se situent dans des hôtels insalubres, très éloignés de Gif, et pour quelques jours seulement.

Bref, on est encore loin d'une politique de résorption des bidonvilles par le haut et l'État peine encore à comprendre qu'on ne résout pas les problèmes de pauvreté par une telle violence institutionnelle.

100 JOURS DE ZBEUL, ON JOUE AUSSI EN ESSONNE

Ce 18 avril 2023, Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, et ancienne présidente de l'Université Paris-Saclay, était la grande absente de l'inauguration du bâtiment Henri Moissan du pôle Biologie-Pharmacie-Chimie. Craignant de voir les banderoles (promptement retirées par les gendarmes) ou d'entendre les slogans liés à ses positionnements et à la réforme des retraites, Sylvie a préféré déserter les petits fours, le champagne et ses ancien·nes collègues. Le comité de non-accueil qui lui était réservé s'est donc trouvé une occupation en perturbant (de l'extérieur, gendarmerie oblige) les discours de David Ros (maire d'Orsay), Estelle Iacona (présidente de l'Université Paris-Saclay), du préfet de l'Essonne et du représentant de Bouygues. Cette action a rapporté des points à l'Essonne au jeu des « 100 jours de zbeul contre la réforme des retraites » (1). On notera aussi la casserolade accueillant Olivier Klein, ministre du logement, venu annoncer, le 24 avril à Massy, la création d'une centaine de chambres en co-living (2) dans des tours de bureaux. Ce qui amène, au moment où nous écrivons ces lignes, à 18 le score de l'Essonne, allez encore un effort, l'Hérault n'a que 105 points !

(1) Initiative du syndicat Solidaires pour poursuivre la lutte contre la réforme des retraites en perturbant les déplacements des membres du gouvernement. Les départements obtiennent des points.
(2) Anglicisme décrivant un mix entre chambre étudiante, collocation et anciens bureaux.

B A V A R D A G E

HENRI MOISSAN : UNE RENTRÉE SUR LE PLATEAU

À la rentrée 2022, les quelques 4300 personnels et étudiants·es de Biologie, Pharmacie et Chimie de l'Université Paris-Saclay ont pu découvrir les bâtiments du site Henri Moissan, leur nouveau cadre de travail. Bienvenue au Moulon ! Ici, pour pas trancher avec les voisins·es, c'est béton et verre, des matériaux « sobres et naturels » (1).

Dans l'urgence du déménagement, pour une ouverture à tout prix pour septembre 2022, la peinture était un peu trop fraîche, avec des problèmes allant de la chasse d'eau en panne jusqu'à l'énorme vitre devant se faire remplacer. Quoi de plus normal pour un bâtiment « neuf » que des réparations dès les premiers mois ? Début février, la cantine s'est même vue privée d'eau pour une journée. « *À Châtenay les bâtiments étaient vieux, mais on n'avait pas autant de problèmes* » grincent certains personnels pendant leur repas. Heureusement, à 283 millions d'euros, le Partenariat Public-Privé (2) avec Bouygues-Construction garantit que le personnel de Bouygues est sur place pour essuyer les plâtres. Puisqu'on vous dit que c'est utile les PPP !

Dur de s'imaginer qu'ici, avant que des machines construisent ces mastodontes, il y avait 80000 m² de champs et d'arbres. Mais ne vous y trompez pas, à Paris-Saclay l'environnement c'est important ! Il faut au moins un label HQE (3) pour se donner bonne conscience. Pour répondre aux besoins de verdure des plus écolos, il est possible d'admirer de petits patios où les vélos stationnés côtoient fleurs et arbustes. Ok, ça pousse dans des bacs en béton et les patios sont peu accessibles, mais appréciez l'effort ! Qui, au moment de la conception des bâtiments, aurait pu anticiper la crise climatique ? Visiblement pas l'architecte Bernard Tschumi qui s'est dit qu'un énorme hall avec 300 m² de façade en verre, c'est facile à chauffer, ça limite les pertes de chaleur et c'est « sobre ». On se rattrapera donc en formant des cerveaux qui chercheront des solutions aux problèmes climatiques et d'épuisement des ressources qu'on aura accentués en leur nom.

Avec toute la clim et les écrans plats présents, nécessaires au prestige de « la première Université de France », on voit que la sobriété énergétique, ça ne tient que pour les étudiant·es de STAPS et de licence, laissé·es pour compte dans leurs vieux amphis au fond de la vallée, au chauffage souvent en panne.

Et autre problème pour le « site Métro » : son accessibilité. Si les anciens lieux d'enseignement et de recherche étaient proches du RER B, à Henri Moissan, entre les problèmes de bus (aggravés par leur mise en concurrence), la circulation perturbée par les travaux et le stationnement des voitures et vélos, arriver à l'heure en cours est un tour de force (ou demande de partir très tôt) . Petite erreur de calcul ou zéro pointé ? Et si au lieu de remplacer les bâtiments, on remplaçait les décideurs ?

(1) universite-paris-saclay.fr
(2) Partenariat Public-Privé ou PPP : dispositif où l'État ne paye pas la construction mais loue, pendant des années, le bâtiment à l'entreprise qui l'a construit avant d'en être propriétaire (pour plus cher au final). Pour justifier son loyer, l'entreprise répare vite fait ce qu'elle a fait vite et mal.
(3) Haute Qualité Environnementale : label qui te fait croire qu'un bâtiment est vertueux alors qu'il est en béton.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

La mairie de Palaiseau entretient la flemme

Dans son édition du 6 mars, le « réveil palaisien », courriel hebdomadaire du Maire de Palaiseau, le claironne : « *Le 8 mars rappelle la nécessité d'une mobilisation au quotidien pour l'égalité des genres, qui n'est toujours pas acquise [...]. L'occasion de réaffirmer l'importance de la lutte pour les droits des femmes, et de rendre hommage aux combats menés, passés et présents ! Avec 6 portraits dans le Pal'mag, une projection, des actions de sensibilisation, un spectacle et des citations de femmes inspirantes sur les vitrines de l'Essor Palaisien, ce sont leurs voix diverses et plurielles qui se font entendre cette semaine !* »
Motivée pour consulter le programme de cette réaffirmation, on est un peu déçue de constater que le lien menant vers le programme de la Journée nous achemine vers une page introuvable... 404, c'est une erreur ou c'est un indice ?
Déterminée à en savoir plus, on s'oriente alors vers le Pal'Mag de mars, courageusement intitulé « *femmes d'aujourd'hui* ». En termes de « voix plurielles », on y trouvera un article sur les femmes scientifiques, et les « *parcours inspirants* » de « sept *Palaisiennes engagées* » : la capitaine de l'équipe de Handball, la directrice générale des services de la ville, une élue au conseil des jeunes, une gardienne d'immeuble, deux sœurs cheffes d'entreprise dans les systèmes de sûreté et une agente technique de la ville. Là, on se dit que le Pal'Mag n'a pas été chercher bien loin ces personnes (pas trop) « engagées ». Les militantes n'étaient pas disponibles ?
La rédaction municipale ne nous épargne aucun cliché. Par exemple ? Ça envoie du « *elles conjuguent Palaiseau au féminin* », du « *mesdames, osez* !* », et même du « *femme de caractère, Jacinta a su s'intégrer avec tact et bienveillance* ». En matière de description des inégalités, le dossier passe tranquillement à côté : « *[elle] partage le même métier que son mari et dit n'avoir jamais ressenti de différence* » ou encore « *depuis mes débuts je suis accompagnée par des hommes et des femmes qui m'ont traitée de manière similaire* ». *En ce qui concerne les propositions politiques pour « l'égalité des genres »*, le Pal'Mag compile des propositions inconséquentes du genre « *certains regards restent à changer mais j'ai bon espoir qu'ils disparaissent avec le temps* », « *nous devons continuer la prévention (...) auprès des jeunes* » ou encore « *il faut que les femmes osent prendre leur place et à des postes à responsabilités* ». La patience, la prévention et l'audace individuelle comme stratégie de renversement de la domination masculine, fallait y penser !
Bref, l'ensemble est complètement dépolitisé*. Points communs des « *témoignages* » brillamment recueillis par nos confrères : on n'y emploie pas un mot qui pourrait fâcher le patriarcat, on n'y fait jamais la moindre référence aux luttes féministes, on n'y nomme jamais la moindre oppression sexiste et surtout, on n'y trouvera aucune proposition concrète en vue de construire l'égalité. Cerise sur le topo : c'est Grégoire de Lasteyrie, l'homme qui cumule trois mandats, qui introduit le fameux dossier, en lieu et place de Delphine Person, maire adjointe chargée de l'égalité femmes-hommes. C'est pour des raisons de parité* ?
Un peu déprimée, on essaie alors de retrouver de l'empowerment en allant consulter les vitrines des commerçant·e·s de l'essor palaisien. Notre déontologie journalistique nous oblige à indiquer que le résultat est inégal : ça va de Beyoncé à Mère Térésa, en passant par Simone de Beauvoir, Maya Angelou, Michelle Obama, Coco Chanel et Madonna. On y trouvera quelques vraies affirmations féministes, une triste série d'injonctions adressées aux femmes, et malheureusement, des bons gros stéréotypes sur l'éternel féminin. À la fin de la journée, on se sent incapable de répondre à la question : s'agissait-il de la journée internationale du droit des femmes ou son contraire, la journée d'la femme, parade institutionnelle complètement à côté d'la plaque ? Et on finit par se demander si le « réveil palaisien » n'a pas cherché à nous endormir.
**voir lexique p.7*

Au nouvel hôpital Paris-Saclay, « les couleurs sont belles »(1)

Alors que les travaux du nouvel hôpital sur le plateau vont bon train (2), des visites sont organisées pour les agents et représentants syndicaux. Les plans de l'hôpital, réalisés sans consultation des futurs usagers (les soignant·es), quelques surprises sont au rendez-vous (3).
Commençons par l'accueil des consultations où l'on découvre l'absence de salle d'attente pour les brancards. Dirigeons-nous ensuite vers votre chambre. Gare aux embouteillages, car bien qu'aux normes, la largeur des couloirs permettra à peine que se croisent un brancard et un chariot. Une fois installé·e, vous aurez bien du mal à déplacer, dans votre chambre tétris, les différents éléments du mobilier. De plus, seulement six chambres par service seront équipées de rails lève-malade. Ces rails permettent de déplacer les patient·es du lit au fauteuil et du fauteuil au lit sans casser le dos des agent·es. Pour la direction « *ça coûte trop cher* ». Pour Nathalie Leméné, secrétaire générale de la CGT au Groupe Hospitalier Nord Essonne (GHNE), « *si on compare le ratio coût rail/coût accidents du travail suite au soulèvement de malades, on comprend l'intérêt des rails* ».
Parmi les autres oublis, il y a la question des lieux de stockage. Sur le nouvel hôpital, il ne sera que minimal et les livraisons se feront à partir de Morangis. Du coup, « *le GHNE va devoir louer un bâtiment pour 200 000 euros/an et, pour faire les tournées de livraison, acheter ou louer des camions* » explique Nathalie Leméné. « *La direction justifie cette organisation en évoquant les contraintes liées à l'emprise au sol* ». Et l'écologie alors ? « *Quand nous parlons d'empreinte carbone à la direction, tout le monde plonge le nez dans ses dossiers, bafouille quelques mots et passe à autre chose* » répond notre interlocutrice. On se rassure en se disant que bon, la qualité des soins, c'est plus le personnel que les locaux. Même si on sait que c'est la galère pour recruter, que c'est un métier en tension et tout. Mais Nathale Leméné n'est pas très rassurante : « *au rythme de défection actuel, tous les lits et services de l'hôpital de Saclay ne pourront pas être ouverts, notamment la radiologie* ».

(1) S'extasiait une cadre du GHNE lors d'une de ces visites.
(2) Ce nouvel hôpital sur le plateau de Saclay avait justifié la fermeture de trois hôpitaux (Juvisy, Longjumeau et Orsay). Relire notre article « L'hôpital qui cache le désert » dans le numéro 7.
(3) Pourtant, la concertation des futurs usagers fait partie des règles de bonnes pratiques enseignées dans les écoles d'architecture. Ça s'appelle la conception participative. Dans notre cas, il est précisé aux visiteurs que rien ne pourra être modifié puisque les murs intérieurs sont déjà montés.

DUSSOPT PERD À CACHE-CACHE

Lundi 3 avril, le ministre du travail, Olivier Dussopt, espérait se faire un peu de pub et « tourner la page » de la réforme des retraites en visitant un EPIDE (établissement d'insesrtion professionnelle pour les jeunes). Visite dans le plus grand secret, sur un site militaire, à 30 km de Paris (Brétigny-sur-Orge) : aucun risque ! Manque de bol, le mouvement contre sa réforme est tellement implanté que des militants en ont eu vent et ont décidé d'une action surprise (au nez et à la barbe des Renseignements territoriaux). Un comité d'accueil de cheminots, enseignants, gilets jaunes et salariés de Renault l'attendait donc aux portes du site militaire. N'écoutant que son courage, le ministre a préféré prendre une entrée dérobée, tellement inusitée qu'il a fallu déplacer deux blocs de béton et rompre une grosse chaîne pour le faire entrer en catimini. Pour faire diversion, à l'entrée principale, le député macroniste de la circonscription répétait en boucle son discours appris par cœur. Il n'a pas amusé grand monde, le bougre. Mais le ministre, bien que calfeutré dans sa berline, a pu entendre la colère des travailleurs et sentir un peu les fumigènes des camarades cheminots car une partie des manifestants était également présente près de l'entrée dérobée. Pour une fois, ce sont les salariés mobilisés qui ont enfumé le gouvernement !

PISCINES À PARIS-SACLAY : NAGE QUI PEUT !

C'est donc acté : depuis décembre 2022, la piscine Christine Caron de Montlhéry, commune de l'est de la communauté d'agglomération Paris-Saclay, est fermée. Livrée en 2006, cette piscine était récente et en très bon état. Entre autres activités, elle accueillait environ 3000 élèves dans le cadre scolaire. Exit donc la natation pour ces écolier·es, alors même qu'apprendre à nager aux enfants est une « priorité nationale ».

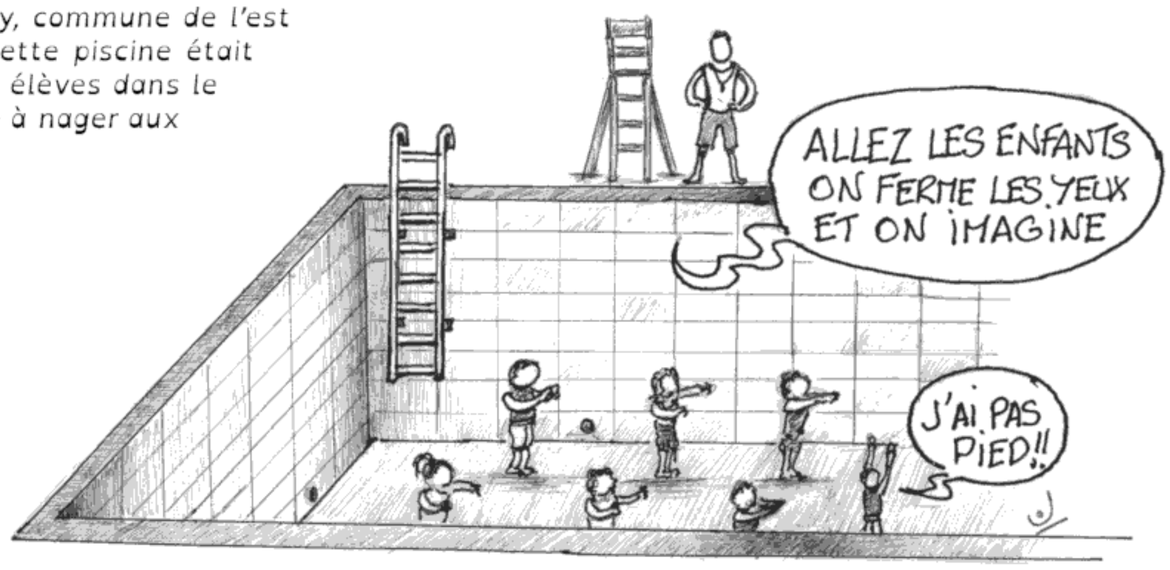

Avec le renchérissement de l'énergie et un coût de chauffage au gaz multiplié par plus de cinq, le président du SIRM et maire de Montlhéry, Claude Pons, a déclaré que le déficit de la piscine n'était plus tenable. En effet, le SIRM, organisme intercommunal (Montlhéry, La-Ville-du-Bois, Linas) en charge de l'établissement, était en déficit depuis qu'une part la plus bénéficiaire de ses activités, la collecte des ordures ménagères, avait été transférée à la Communauté d'agglomération Paris-Saclay (CPS). L'existence même de la piscine est désormais menacée. Ses bassins sont maintenus en eau et la décision fatidique, détruire ou ne pas, devra être prise en juin prochain.

Remarquons qu'une piscine municipale, c'est toujours un gouffre financier. Ainsi, la Cour des comptes écrivait dans son rapport annuel 2018 : « *le niveau de déficit moyen des piscines contrôlées est de 640 000 euros par an* ». Et c'était avant l'actuelle hausse des prix de l'énergie. La situation de la piscine de Montlhéry, avec ses 720 000 € de déficit estimé pour 2023, dont 360 000 € de surcoût énergétique, selon le communiqué de presse du SIRM du 3 octobre 2022, n'a en réalité rien d'exceptionnel.

Quoi qu'il en soit, la CPS et son office du tourisme aiment les piscines et les activités nautiques comme toboggans, saunas et jacuzzis. On s'attendait à un petit coup de pouce intercommunal sur ce dossier. Ben oui, où trouve-t-on écrites de belles phrases comme : « *après tout, la piscine c'est bien le seul endroit où on peut se baigner toute l'année sans avoir besoin de prendre l'avion !* », ou encore : « *de toute évidence, à Paris-Saclay il y a de quoi se rafraîchir !* » ? Sur le site Destination Paris-Saclay pardi. Mais ce ne sera pas à Montlhéry : en 2021 la CPS annonce l'arrêt, dès 2023, du versement la subvention annuelle.

Alors pour toutes les personnes se maintenant en bonne forme grâce à la natation et pour les 3000 enfants des communes concernées par la fermeture de la piscine de Montlhéry, c'est pas grave, il reste la piscine de Longjumeau, autre commune de l'est de la CPS. Ah non, perdu ! La piscine de Longjumeau – qui avait juste 50 ans – a fermé définitivement en juin 2021. Elle est vouée à la destruction. La maire et son conseil municipal ont bien voté une motion demandant à la CPS sa reconstruction et son exploitation sur fonds communautaires, mais est-ce pour la forme ou y croient-ils vraiment ? Mystère.

À Paris-Saclay, la natation pas pour tous·tes

Car, qu'on se le dise, « Paris-Saclay », c'est surtout le plateau de Saclay et son regroupement d'établissements hétéroclites appelé « Université ». Là, la situation nautique est toute différente. L'énergie, et celle des piscines en particulier, semble y coûter moins cher. Les gens du côté de Polytechnique y bénéficient de la piscine « La Vague ». La commune d'Orsay, toute proche, a son centre nautique avec trois bassins (1). Le bassin olympique de 50 mètres est à l'extérieur et en service même en hiver. Et, last but not least, dans la zone du Moulon, « Oméga », un autre centre aquatique haut de gamme est prévu pour 2024 (2).

Résumons la situation : pour les communes de l'est de la CPS, plus de piscine. Les enfants n'y apprendront plus à nager et les sportif·ves devront aller bien plus loin. Par contre,avec l'ouverture d'Oméga en septembre 2024, il y aura trois piscines pour les habitants côté Saclay, auxquelles on pourrait même ajouter celles de Massy et de l'École Polytechnique. À défaut de natation, il restera aux habitants de l'est de l'agglo, la fierté d'appartenir à un territoire qui vante une excellence à géométrie variable.

(1) Le déficit avait été ramené de 755 000 € en 2012 à 460 000 € en 2016 selon le magazine municipal orcéen de décembre 2017.
(2) epa-paris-saclay.fr/centre aquatique-Gif-sur-Yvette.

HÔPITAL : MANAGEMENT INFLEXIBLE

L'hôpital public est au plus mal et ça n'est un secret pour personne. Le manque de moyens et la fatigue des personnels, exacerbée par la crise du Covid, ont entraîné de nombreuses démissions. Sur le Groupement Hospitalier Nord-Essonne (GHNE), on atteindrait les 600 départs, toutes professions confondues (1). Mais pourtant, ça tient encore et on se demande bien comment. Bah en mettant encore plus la pression sur le personnel ! Ça s'appelle la flexibilité des agent·es.*

Archives, contenus exclusifs, anciens numéros : https://lepetitzpl.zpl.zone

Pour réagir, s'abonner, contribuer, échanger, alerter, fuiter : lepetitzpl@zpl.zone

Ça commence par la gestion du temps de travail. La direction, qui a la charge des plannings, met en place des roulements où les agent·es travaillent moins que leur service hebdomadaire dû. À la fin de l'année, ou du cycle, elles se retrouvent donc à devoir des heures de travail. Ces heures dues, c'est tout bénef, car « *cela donne de la flexibilité aux cadres qui y voient un moyen d'organiser le remplacement du personnel absent ou en vacances* » témoigne Nathalie Leméné, représentante syndicale. Ainsi, en cas de problème d'effectif, la direction n'hésite pas à contacter les agentes au repos (appels téléphoniques, SMS, WhatsApp). Refuser est compliqué quand on sait dans quelle galère on laisse les collègues. En gros, cette pratique permet à la direction d'exiger des agentes des remplacements au pied levé, sur des temps de repos pourtant bien encadrés par la loi et nécessaires à la préservation de leur santé et sécurité (2).

Pour flexibiliser ses plannings, la direction a d'autres ficelles : les binômes. Quand t'es en binôme, tu dois t'auto-remplacer. C'est pas compliqué : tu peux pas être absente en même temps et si c'est ton tour de vacances, faut que tu t'auto-trouves une remplaçante. Quant à tomber malade ou se casser une jambe, ça se répercute forcément sur l'équipe qui se retrouve à combler le planning, souvent à la dernière minute. L'auto-remplacement, c'est une belle astuce managériale qui permet de transformer des dysfonctionnements structurels en dysfonctionnements des agents.

Ensuite, les plannings changent sans arrêt. Du coup, les agentes sont affectées selon les besoins des différents services (3). C'est parfois seulement à leur arrivée à l'hôpital que les agentes découvrent leur lieu de service. La qualité des soins en prend un coup, ce qui entraîne « *un sentiment de perte de sens dans notre travail* » pour Habiba*, aide-soignante au GHNE. Quand elle en parle à sa direction, les cadres répondent « *faites comme vous pouvez, vous n'y êtes pour rien* ».

Ce management est particulièrement efficace sur les personnes les plus vulnérables : les femmes et les étrangers. Au GHNE, les femmes étrangères, et plus particulièrement d'origine africaine, sont nombreuses à occuper ces postes mal payés dont personne ne veut plus. Elles sont majoritaires dans les services désertés, comme la gériatrie ou les EPHAD. Or, les personnels étrangers ne peuvent pas être titularisés et sont donc maintenus dans la précarité. « *On est tenue par le porte-monnaie* » s'offusque Habiba « *on n'a pas le choix et les cadres en sont conscientes* ».

La flexibilité, en fait, c'est un joli mot pour parler d'un management agressif qui joue sur la conscience professionnelle et la culpabilisation, qui ballotte les agentes, s'immisce dans la vie privée, profite de la méconnaissance des droits et de la précarité. On l'aura compris, pour que « ça tourne », la direction est prête à essorer un personnel soignant déjà bien mal en point et fragilisé par des conditions de travail et de vie compliquées.

* *prénom changé*

(1) Chiffre obtenu par comparaison des listes des élections professionnelles de 2018 et de 2022.
(2) Le non-respect des deux jours de repos consécutifs ou les « nuits isolées » qui sont très éprouvantes pour l'organisme.
(3) Pourtant, les contrats de travail des agentes spécifient bien le service d'affectation.

CHASSE ET VTT AUX ABORDS DES ULIS

Alors qu'il ne se passe quasiment pas une semaine sans accident de chasse (1) et que 8 personnes ont été tuées en 2022, dont 6 chasseurs (2), une loi d'interdiction de la chasse le dimanche a été relancée récemment par des élus écologistes. Elle a très peu de chance d'aboutir. Voici le récit – une expérience toute personnelle en mode « j'ai chaud aux fesses » – de notre chroniqueur VTT.

Près des Ulis aussi, il y a des chasseurs. Des gens très sûrs d'eux-mêmes, très sûrs de la valeur séculaire de leur loisir phallocentrique*, tireurs de perdrix d'élevage, mais aussi sorte de milice privée des parcelles forestières. Un jour, ils avaient ouvert une barrière en forêt. Moi, je suivais un chemin en VTT du côté de Saint-Jean de Beauregard, sans m'apercevoir que j'entrais dans leur « réserve ». Et là, je me retrouve au milieu de cette coterie* à fusils qui m'accuse d'avoir resquillé volontairement.

J'ai compris qu'il valait mieux faire profil bas. J'en suis incapable, j'ai failli finir en gibier* ! Pourtant, je vais continuer le VTT, quitte à mourir en héros de la désobéissance civile car je gage que les députés LREM interdiront le VTT plutôt que la chasse, et je crains que le lobby VTT ne soit pas très puissant (3). En tout cas, la question est posée : faut-il réserver les forêts aux chasseurs d'une part, aux adeptes du quad et de la motocross d'autre part ? Ces derniers font assez de bruit pour être identifiés de loin.

*voir lexique p.7

(1) Tapez « accident de chasse » dans un moteur de recherche.

(2) www.francetvinfo.fr/france/chasse

(3) Moi, je ne suis qu'un vététiste du samedi et du dimanche et j'écris des trucs au hasard, mais qu'apprends-je, qu'ois-je à la radio ? Que la subvention directe à la fédération de chasseurs est passée à 6,3 millions d'euros en 2021. Avant le président des riches et des chasseurs, cette subvention ne dépassait pas 30 000 euros par an.

LISSAGE DU CUIR ET MAQUILLAGE LONGUE TENUE : LVMH REFOULÉE DE L'X*

En juillet 2021, LVMH, célèbre multinationale, annonce son projet « Gaia » dédié au « luxe durable et digital » qu'elle souhaite implanter sur le plateau de Saclay. En 2022, le groupe annonce le choix du terrain : ce sera sur le campus de l'Institut Polytechnique de Paris (IP-Paris ou IPP (1). Pour l'École polytechnique, en difficulté pour boucler son budget, c'est la promesse de financement via un accord de partenariat de recherche.

D'emblée, des voix s'élèvent contre le projet. Le collectif « Polytechnique n'est pas à vendre » (2), créé par des élèves et des anciens élèves dénonce « *une logique court-termiste* » de l'école. « *Après la mobilisation contre le projet Total (3), il nous a semblé logique de continuer contre le projet de LVMH, qui présente les mêmes failles dans une large mesure* » nous confie Thomas Vézin, secrétaire général de l'association La Sphinx et membre du collectif (4). À commencer par le financement.

Ainsi, l'accord prévoyait que LVMH verse deux millions d'euros par an pendant 5 ans à l'IPP, la moitié affectée aux projets LVMH et l'autre au financement des recherches de l'école. Un million d'euro par an, c'est déjà ce que versent, sans condition d'installation sur le campus, d'autres entreprises pour une chaire de recherche (5).

D'autre part, le produit de la vente du terrain n'aurait pas profité à l'IP-Paris étant donné que l'École polytechnique a dû céder ses terrains à l'ÉPAPS (Établissement d'Aménagement Paris-Saclay).

Enfin, sur la question du partenariat scientifique, les sujets présentés lors des réunions d'information, comme « *maquillage longue tenue* » ou « *lissage des imperfections du cuir* », semblent bien éloignés des recherches menées dans les labos de l'école. Le 23 janvier 2023, quelques jours après le dépôt de deux recours juridiques par le collectif, la multinationale a annoncé qu'elle renonçait à s'installer sur le plateau de Saclay. Alors même si Polytechnique est une école pour les élites (6), et que y'aurait plein de choses à en dire, on kiffe de voir Bernard Arnault et sa clique se faire sortir par des élèves déters. La lucha est partout ! No passaran.

(1) L'IPP est un regroupement d'écoles publiques de prestige, Télécom Paris, Télécom SudParis, l'ENSTA, l'ENSAE et l'École Polytechnique (l'X* pour les initié·es), créé sous l'impulsion de cette dernière. Le but ? Ne pas se fondre dans l'Université Paris-Saclay et garder une image de marque.

(2) Voir polytechniquenestpasavendre.fr

(3) En 2022, Total renonce à s'installer à Polytechnique après deux ans de mobilisation.

(4) L'intégralité de l'interview sur notre site.

(5) Pour donner une idée, l'entreprise IBM déboursera, pour un partenariat avec le MIT* (fac américaine hyper sélect), 240 M€ sur dix ans, alors que là on parle de 10 M€ sur cinq ans.

(6) L'État investit six fois plus pour un·e élève à l'X* que pour un·e étudiant·e à l'université.

*voir lexique p.7

VERS UNE SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ALIMENTATION

Pour changer du discours ambiant – cynique et défaitiste – voici un projet de société à la hauteur des enjeux de l'époque : étendre la sécurité sociale à l'alimentation.

La Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA) est un projet citoyen organisé en réseau. Dans le sud-ouest de l'Île-de-France, un groupe s'est constitué autour de Zaclay, lieu symbolique de convergence des luttes pour la défense des terres agricoles. Ce groupe local (1) rassemble des personnes venant d'associations et de collectifs divers (Attac, Gilets Jaunes, Greenpeace, ICARE, DEDALE...) et souhaitant opposer, aux dysfonctionnements du système alimentaire actuel, un modèle alternatif capable de transformer la société en sécurisant l'accès à la nourriture pour tous.

« Très bien, comment ça marche la SSA ? »

Concrètement, chaque adulte et enfant en France, quels que soient ses revenus, aura une « carte vitale-alimentation », qui lui donnera droit à 150 euros par mois d'achats alimentaires. Pas pour enrichir McDo et Carrefour bien sûr, mais pour des produits alimentaires conventionnés. On y reviendra... La SSA s'appuie sur trois piliers. D'abord, l'universalité*, tout le monde y a droit. Il ne s'agit pas de charité, mais bien de construire un projet transformateur destiné à sortir l'alimentation des griffes de l'agrobusiness*.

Ensuite, la SSA est financée par une cotisation sociale sur la richesse produite dans notre pays. On estime le coût de cette mesure sociale à 120 milliards d'euros par an, soit 8 % de la valeur ajoutée produite en France (2). Une cotisation sociale, ce n'est ni un impôt, ni une cotisation individuelle comme pour avoir une mutuelle. C'est une part de la richesse produite que l'on socialise pour financer des projets d'intérêt général. Les sommes collectées seraient gérées par des caisses citoyennes. Enfin, troisième pilier, le conventionnement, qui permet de déterminer auprès de qui, producteurs ou distributeurs, les sous de cette nouvelle carte vitale peuvent être dépensés.

« Ah d'accord... On va carrément nous forcer à consommer tel ou tel produit ! »

Non, car l'un des principes clés de la SSA est justement de permettre aux citoyen·nes de décider des produits alimentaires conventionnés (3) en leur confiant la gestion des caisses. Chaque territoire a sa propre caisse. Dans le conseil d'administration siègent différentes composantes représentatives du territoire : producteurs locaux, entreprises et syndicats de travailleurs, associations de consommateurs et de quartier. Ces caisses ont pour mission de sélectionner les produits remboursés mais également des producteurs à subventionner. Les critères généraux de conventionnement (qualité nutritionnelle, conditions de production, juste partage de la richesse produite au sein des filières) seraient établis aux niveaux régional et national.

Pour résumer, il s'agit de s'inspirer de la sécurité sociale de 1946, celle qui a permis de construire le meilleur système de santé au monde, avant le démantèlement savamment organisé par les dirigeants successifs (4). Cette fois, il s'agit de reprendre la main sur l'alimentation, qui, au passage, n'est pas une marchandise mais bien un droit humain. Qui peut nier aujourd'hui le désastre du système agro-alimentaire ? Destruction des terres nourricières, des insectes, des oiseaux, empoisonnement de l'eau, appauvrissement et mise en danger des agriculteurs, malbouffe et ses effets sur la santé. La SSA apporte une réponse à cette crise sociale, sanitaire et environnementale.

« Mais « Ils » ne voudront jamais, vous êtes des rêveurs... »

Il est clair que ce projet de société s'oppose radicalement aux logiques de l'agrobusiness. Le conventionnement assure aux agriculteurs et aux distributeurs des débouchés qui ne dépendent plus du marché mais de la délibération citoyenne. D'un autre côté, le remboursement permettra au citoyen·ne d'accéder à des produits de qualitéé. Pour les agriculteurs, c'est la garantie de revenus décents à l'heure où 18 % d'entre eux vivent sous le seuil de pauvreté. Enfin, les cotisations sociales constituent une manne financière* essentielle pour sortir l'agro-alimentaire de la dépendance aux marchés financiers. Ainsi, au crédit bancaire capitaliste, les caisses citoyennes substitueront le subventionnement citoyen. Rappelons que ce sont les cotisations sociales qui ont financé en grande partie les hôpitaux français entre 1960 et 1980. Il s'agit donc de reprendre notre alimentation en main !

Pour construire et faire connaître ce projet porteur d'espoir dont le temps est venu, n'hésitez pas à rejoindre le groupe local de Sécurité Sociale de l'Alimentation de votre coin !

Ali Manterre

*voir lexique p.7

(1) https://securite-sociale-alimentation.org/initiative/groupe-local-vsqy-saclay/. Contact : ssa-idf-sud-ouest@mailo.com

(2) Selon l'INSEE, en 2020, la valeur ajoutée de l'économie nationale s'élève à 2054 milliards d'euros.

(3) Voir *Les Greniers d'Abondance*, « Qui veille au grain », octobre 2022, (p76-77) ou www.resiliencealimentaire.org

(4) Dans *Vaincre Macron* et *L'enjeu du salaire*, Bernard Friot montre comment l'État détruit, peu à peu, les principes d'auto-organisation associés à la sécurité sociale de 1946, au profit du contrôle public et des multinationales de la santé. Voir également Nicolas Da Silva, *La bataille de la sécu.*

Suite de la p.1

BUS À PARIS-SACLAY: PRIVATISATION, PRÉCARISATION ET AUTOSATISFACTION

Ou comment faire la guerre pour n'avoir pas à la faire.
Évidemment, la proposition qui devait être « gagnante pour l'entreprise et les salariés » a provoqué la colère de ces derniers et, en conséquence, les fameuses grèves dénoncées par Pécresse. Les petits génies de la RATP ont trouvé la parade. Comme il n'est pas possible de remettre directement en cause le droit de grève, ils ont inventé une prime de absent·e pendant 3 mois, quelle qu'en soit la raison. Sont privé·es de primes celleux qui font grève évidemment, mais aussi celleux qui ont un congé maladie ou parental, celleux qui ont un congé pour deuil, etc. C'est dégueulasse ? Oui oui. C'est efficace ? Non non.

Chauffeurs·euses : un métier dégradé

Pour les conducteurs·ices, le bilan est sombre, notamment pour celleux qui travaillaient pour une autre entreprise et qui dépendent maintenant de la RATP suite à la reprise de leur ligne. Ainsi, Mamadou Ba, ex conducteur Transdev, explique que son salaire a baissé de presque 20 % (5). De plus, 40 % de son salaire est désormais constitué de primes qui ne comptent pas pour la retraite. Ces nouvelles conditions salariales ont un effet très direct sur l'embauche des nouveaux conducteurs·ices : le statut de contractuel·le est plus intéressant, si bien que beaucoup le choisissent ! Dans ces conditions, on souhaite donc bonne chance à GDL pour combler les 1 800 postes vacants dont il se désole.
Mais il n'y a pas que le salaire qui fait l'attractivité et l'intérêt d'un métier. Les conditions de travail sont également essentielles et, là encore, on ne va pas vers du mieux. Mamadou Ba nous en parle : « *À l'époque, je travaillais le matin. Quand on travaillait le matin, par exemple on faisait 5 à 8 courses, aujourd'hui 15 courses. On commence plus tôt. Le premier bus est à 4h30 donc j'embauche à 4h* ». Pour « *gagner en compétitivité* », la RATP a diminué le temps des coupures entre chaque aller-retour si bien que comme le dit un autre chauffeur : « *Aujourd'hui, 4 chauffeurs font le travail de 7 chauffeurs* ». Cette augmentation de la cadence ne va pas sans dégâts, Mamadou Ba s'exclame : « *La conduite, c'est la concentration !* ». Du coup, sans repos, « *il y a des somnolences* ». Le métier est également devenu beaucoup plus stressant. Toujours pour gratter quelques euros, la RATP a supprimé les temps de battement entre chaque tournée. Ces 5 ou 6 minutes permettaient d'éviter les retards en chaîne. Maintenant, ce sont donc les chauffeurs·euses qui se retrouvent à rattraper le temps perdu tout en faisant face à la colère des usager·ères.

Organiser la désorganisation

Dans ce triste bordel, les chauffeurs·euses ne peuvent même pas compter sur une amélioration future. En effet, c'est IDFM qui a racheté (très cher) la flotte de bus et qui relancera régulièrement des appels d'offre. Cela a trois effets pervers.
Le premier, c'est de continuer à mettre la pression sur les entreprises, même quand elles ont remporté un appel d'offre, puisqu'elles devront rester compétitives. La RATP est de toute façon sur une optique de dumping social (6) pour longtemps encore, puisque d'ici 2025, elle sera en concurrence aussi pour le réseau parisien. Et même pour les lignes de RER à horizon 2033 et 2040.
Deuxième effet pervers, les entreprises qui gèrent les réseaux n'ont aucun intérêt à entretenir correctement la flotte de bus dans la mesure où elles ne sont pas sûres de conserver leurs lignes sur le long terme. C'est d'ailleurs ce qu'il s'est passé cette année. Lorsque la région déplore le mauvais état du matériel roulant, elle oublie de dire que c'est Transdev (7) qui n'a pas géré la maintenance des lignes où elle est aujourd'hui remplacée par la RATP. Et franchement, on ne peut pas vraiment reprocher à une entreprise de refuser de travailler pour les beaux yeux de ses concurrentes.
Enfin, les chauffeurs·euses sont voué·es à passer d'un employeur à l'autre au cours de leur carrière, avec le lot d'incertitude et de désorganisation qui accompagne toujours ces changements d'exploitants. Concernant le salaire d'abord : quelle convention collective ? Quels types de prime ? Comment sera prise en compte l'ancienneté ?

Les métiers en tension n'existent pas

Les conséquences d'une telle dégradation sont logiques : « *On vient par l'obligation, c'est tout.* » C'est ainsi qu'un chauffeur résume son métier. Une partie des anciens ont donc démissionné après quelques semaines. D'autres ne vont sans doute pas tarder. Normal, quand on sait qu'avec un permis poids lourd, il est devenu plus intéressant et moins contraignant d'être routier. Finalement, il y avait peut-être un avantage au statut des cheminot·es et conducteurs·ices que les médias et les politiques de droite n'ont cessé de décrier : il permettait de garantir la présence en nombre suffisant de travailleurs·euses fiables et par là, il rendait possible un service public de qualité. Pour GDL et Pécresse, il est donc malhonnête de parler de métier « *en tension* ». Il faudrait parler de métier dégradé par la mise en concurrence qu'ils ont appelée de leur vœux.

S.

(1) www.semaine-ile-de-france.fr
(2) Post Twitter Grégoire de Lasteyrie du 09 juin 2022.
(3) *Le Figaro*, « Mise en concurrence de la RATP : arrêtons de prendre les voyageurs en otage ».
(4) Post Facebook Valérie Pécresse du 27 septembre 2022.
(5) Voir notre reportage lepetitzpl.zpl.zone.
(6) Pratique consistant à abaisser le coût de la main d'œuvre pour être plus compétitif.
(7) Transdev est une société anonyme à conseil d'administration, détenue par la Caisse des Dépôts (66 %) et le groupe RETHMANN (34 %).

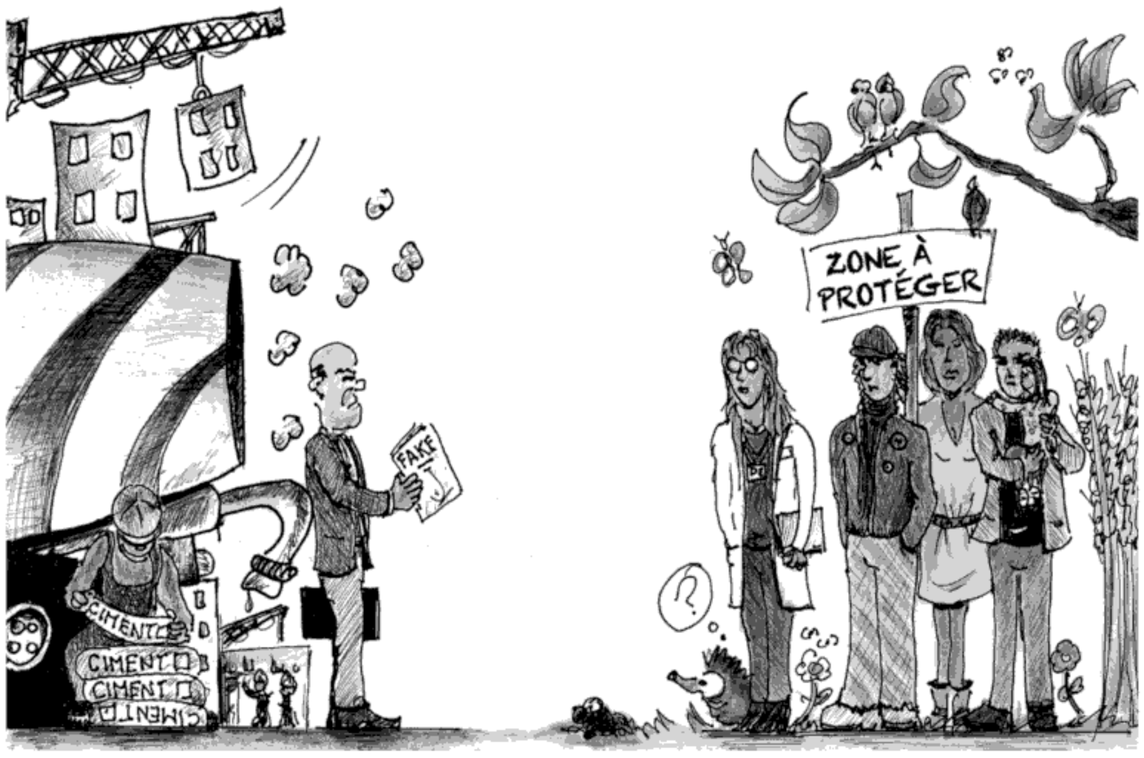

Zaclay & ZPNAF, Bornes to be wild

Le 10 février dernier, à Zaclay – la zone à défendre du plateau de Saclay – le CCL18 (Collectif Contre La Ligne 18 et l'artificialisation* des terres pour les non initié·es) et une kyrielle* de représentant·es d'associations locales ou nationales (des amitiés, des unions, des AMAP, des protecteurices de l'environnement en tout genre) ont fait parler d'elleux, là-haut sur le plateau.

Extrait de l'appel qui avait été lancé : « *La Zone de Protection Naturelle, Agricole et Forestière du plateau de Saclay s'étend sur 4 115 hectares, dont 2 469 ha de terres agricoles. Elle a été établie en 2013 par la loi relative au Grand Paris afin de limiter l'impact de l'étalement urbain sur les terres exceptionnellement fertiles de ce plateau et d'en préserver les espaces naturels, derniers refuges d'une biodiversité menacée par la bétonisation effrénée des sols en Île-de-France. Si cette zone est prise en exemple pour protéger d'autres espaces comme le Triangle de Gonesse, depuis son décret de délimitation en 2013, la ZPNAF souffre d'un manque de précision de ses limites* » (1).

Désobéissant légèrement et civiquement, iels ont tenu à rappeler à l'ordre la Société du Grand Paris et l'Établissement Public Paris-Saclay (en charge des travaux) ainsi que les institutions locales. En effet, cela faisait plusieurs fois que des citoyen·nes attentif·ves constataient une tendance à la gourmandise de la part des aménageurs (qui semblaient déborder allègrement sur une zone légalement protégée) dans leurs planifications bétonisantes. À titre d'exemple, sur la seule commune de Villiers-le-Bâcle, la ZPNAF se verrait amputée de près de 1,3 ha par le tracé de la ligne 18 dont les emprises*(2).

Pour donner un peu de panache à leur remise d'un rapport d'alerte à un commissaire-enquêteur, iels ont joué les autochtones énervé·es : rassemblement et bornage pour matérialiser la frontière entre l'espace des travaux et la ZPNAF (acronyme rigolo, c'est toujours un plaisir de l'utiliser). Durant quelques heures, l'étrange procession des porteur·ses et des planteur·ses de piquets a opéré dans le plus grand calme et dans un esprit d'échange de pratiques militantes entre générations, sous les flashs de la presse et des amateurices de portraits-robots.

Vers 18 heures, les températures redescendant, quelques pancartes sont dressées sur place pour que le beau travail bénévole ne soit pas bêtement arraché. Puis, au son de quelques tambours, la petite équipe de 70 activistes se rend en chantant à la mairie de Villiers-le-Bâcle, pour rencontrer le mystérieux commissaire-enquêteur et faire entendre ses revendications. Parmi elles, la réalisation d'un bornage précis et transparent ainsi que la protection de la zone par un organisme indépendant.
Cela peut sembler tomber sous le sens, mais, de nos jours, il faut apparemment penser à bien tout demander, en étant condamné·e à être rarement écouté·e. Depuis ce jour, certain·es racontent qu'une partie de débornage/rebornage géante se joue chaque nuit là-haut, et que le match est toujours très serré.

lma3ti

**voir lexique p.7*
(1) Texte complet ici : nonalaligne18.fr/borne-ta-zone/
(2) Auxquels s'ajoutent 20 hectares déjà réservés par la loi du Grand Paris pour cette ligne de métro et aux 20 autres hectares impactés indirectement.pour cette ligne de métro. À cela, il faut ajouter environ 20 autres hectares impactés indirectement.

RECTORACADABRA

Suite de la p.1

Ainsi, « *le collège de Mondétour a dû faire face à la perte, il y a trois ans, d'un demi poste de Conseiller Principal d'Éducation (CPE), cyniquement remplacé par un demi poste d'assistant d'Éducation* » témoigne une professeure. Elle explique qu'il est donc difficile de veiller à la sécurité, à la surveillance et au bien-être des élèves de manière continue, qu'on se cantonne à gérer les urgences (harcèlements, violence verbale et physique) et que le reste de l'équipe galère pour assurer d'autres missions éducatives comme les projets ou l'encadrement des délégué·es.
Alors, en janvier, les profs et les parents de Mondétour s'étaient mobilisé·es, en marchant dans la ville puis en occupant une nuit l'établissement, avec une revendication claire : passer Mondétour en REP. Le maire de la ville, présent à cette manifestation, est sur la même ligne : « *Il faut maintenir la pression auprès de l'État pour une reconnaissance de nos besoins, qui passe par une reconnaissance en REP [du collège Mondétour].* »
Après cette première mobilisation, le rectorat a fait un petit geste : il a redonné à Mondétour le demi poste de CPE qui lui avait été retiré. Le problème, c'est que dans le même mouvement, le rectorat a fait un autre geste, typique des passionnés de bonneteau* : il a retiré un poste entier de CPE au collège Aimé Césaire. Évidemment, si vous voulez déshabiller Pierre pour habiller Paul, ça nécessite qu'ils ne se parlent pas trop. Et puis il vaut mieux éviter de piquer une partie des fringues au passage.
Aux Ulis, apparemment, les profs savent compter et se parler, et le tour de magie du rectorat a vite été cramé. En réponse aux apprentis prestidigitateurs*, les deux collèges, rejoints par le lycée de l'Essouriau, ont organisé la manifestation commune dont on vous parlait en début d'article. Plusieurs dizaines de professeurs et parents d'élèves étaient présent·es. De manière symbolique, le parcours a rallié les trois établissements et s'est terminé par l'organisation d'un procès fictif du rectorat. Scoop, il a été condamné pour escroquerie ! Là encore, la revendication des profs était claire : une politique d'éducation conséquente pour l'ensemble de la ville, donc autre chose qu'un tour de passe passe. Pour l'instant, les apprentis sorciers n'ont pas daigné répondre.
**voir lexique p.7*

S.

Lexique

RECTORACADABRA
Bonneteau : jeu d'argent qui consiste à escroquer des badauds invités à deviner, parmi trois cartes retournées et mélangées, où se trouve la dame de cœur. Par un subtil tour de passe-passe et l'amabilité de certains complices, les badauds perdent à tous les coups.

Prestidigitateur : personne fort habile de ses doigts, qui peut ainsi faire apparaître et disparaître de nombreux objets sous les regards admiratifs d'une foule à l'attention détournée. Exemple : la main invisible du rectorat a fait appadisparaître de nombreux postes ces dernières années. Quel habile prestidigitateur, ce recteur !

Appadisparaître : verbe transitif synonyme de disparapparaître : faire apparaître en faisant disparaître et vice versa.

ZPNAF
Kyrielle : harmonieuse multitude de pluralités coopératives.

Artificialisation : feu d'artifice post-végétal.

Emprise : techniquement, ce terme définit la surface occupée par les abords d'une voirie publique. Politiquement, il définit une stratégie de grignotage supplémentaire de la ZPNAF. Exemple : il est revenu le temps des emprises, près des voies bruyantes les merles dépriment.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE
Grand Ouest américain : endroit plutôt sympa avant qu'il ne devienne américain.

Désobéissance civile : moyen d'action contestataire quand la loi est scélérate.

SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ALIMENTATION
Universalité : qui concerne tout le monde. À ne pas confondre avec pseudo-universalité qui concerne surtout les élites blanches masculines.

Agrobusiness : fabuleuse invention de l'anthropocène, à qui nous devons les nugget's, les pastabox, les sandwiches triangles et les ficellos.

Manne financière : apport de liquide. En grande quantité, on parle de super manne.

LVMH
L'X : école élitiste interdite aux moins de 18 ans.

MIT : talentueuse université massachusettoise. À ne pas confondre avec les mites, parasites qui font des trous dans les vêtements des pauvres. À ne pas confondre non plus avec le mythe de la méritocratie.

CHASSE ET VTT
Phallocentrique : synonyme soutenu de bitocentré.

Coterie : clique, bande, clan

Macronie : principauté capitaliste. Dystopie réelle, la Macronie est un régime à la dérive attaché aux premiers de cordée.

Gibier : animal à espérance de vie réduite, promis à un combat inégal et non consenti.

BALADES URBAINES
Bombage sauvage : 1. Expression politique directe. **2.** Grave incivilité **3.** Acte quasi terroriste

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES
Oser : 1. Verbe créatif. Tenter quelque chose malgré les obstacles et les conventions. Exemple : il a osé manifester seul. **2.** Verbe abusif. Prendre un risque valorisé en société ultralibéral. À l'impératif, sa conjugaison conduit invariablement à la vulgarité. Exemple : Osez, mes dames !

Dépolitisé : adjectif anti-confusionniste. Remplace « apolitique », de droite.

Parité : condition nécessaire à l'égalité des femmes et des hommes mais non suffisante.

ASKIPARÉ

Askip, c'est moins dangereux de faire de la chasse que du vélo sur le plateau

Aksip, pour une piscine fermée une méga bassine ouverte

Askip, on peut pas accueillir toutes les piscines de monde

Askip, LVMH a snobé l'X

Askip, c'est plutôt l'X qui a snobé LVMH

Askip, les snobes, ils en font des manières

Askip, la concurrence c'est bon pour les transports

Askip, c'est pas ce qu'en pensent les chauffeurs

Askip, le management est inflexible

Askip, faut qu'les chauffeurs soient flexibles

Askip, les usagers, ils le seront aussi

Askip, ça va pas mieux à l'hôpital

Askip, le nouvel hosto il est déjà trop petit

Askip, ça va être flex de se faire soigner

Askip, les personnels en ont gros

Askip, bientôt on ira à l'hosto en flexbus

Askip, Pécresse est devenue contrôleuse à la RATP

Askip, elle est inflexible avec les sans-papiers

Askip, elle, elle a jamais fraudé

Askip, elle prend pas trop les transports en commun

Askip, le Pal'Mag est contre le sexisme

Askip, la Mairie est pour le Pal'Mag

Askip, les droits des femmes, c'est pas trop compliqué

Askip, il suffit que les femmes elles osent

Askip, ça manifeste chez les péri-scolaires

Askip, y a pas d'agent magique

Askip, on est 7ème au classement des 100 jours de zbeul

Askip, on pourrait faire mieux

Askip, y a pas d'quoi rougir

Balades urbaines des Lecbeurices

DÉCO DECAUX, ÇA DÉCONNE

Le maire nous a privé·es de l'affichage libre (et, par ailleurs, du don d'objets libre). Il pollue la ville avec le mobilier JCDecaux. Voilà qu'il nous offre « *une fenêtre sur le monde* » ! Merci TikTok, mais ce n'est pas le monde auquel j'aspire ! Sur un autre panneau, « *c'est nouveau, c'est trop frais, et c'est sans aucun frais* ». Franchement ? Rien de tel qu'un beau bombage sauvage* pour une bonne cause.

Cécile CF

** voir lexique*

LE GROS MOT

Flexibilité

Qualité caractérisant la capacité d'un matériau ou d'un être à prendre des formes variées, se tordre, onduler, se courber, s'assouplir ou s'adapter selon son bon vouloir ou sous la pression de contraintes extérieures. Moyen d'optimiser le rendement d'êtres humains convertis en force de travail dans une économie capitaliste mondialisée. Joli mot utilisé dans ce système pour exiger toujours plus aux employé·e·s. Derrière cet euphémisme se cache : instabilité horaire, intensification du travail, injonction à l'adaptabilité permanente, à l'accélération des cadences. Provoque stress, insomnie, somnolence dure, irritabilité, sinistralité, insécurité, entre autres. Cette agilité organisationnelle qui se traduit par de la pénibilité se banalise au travail.

Contraire : inflexibilité. Ex : Des horaires flexibles. Des salaires flexibles. Des emplois flexibles. Des employé·es flexibles. Des contrats flexibles. Des droits flexibles. Des vies flexibles.

Chronique littéraire

LE GANG DE LA CLÉ À MOLETTE

Écrit par Edward Abbey et paru en 1975 aux éditions Gallmeister, *Le gang de la clé à molette* raconte l'épopée de quatre personnages dans le grand ouest américain*. Malgré des profils bien différents, ils se réunissent pour lutter à leur manière contre des projets industriels qui, avec la bénédiction des États, détruisent l'environnement et les grands espaces naturels (ça vous rappelle quelque chose ?). Disposant de moyens modestes mais forts de leurs convictions, ils s'attaquent sans vergogne aux chantiers et à leurs engins afin de les stopper ou tout du moins ralentir l'avancement des travaux. Beaucoup d'humour et de rage accompagnent ce récit où la désobéissance civile* semble être le dernier recours face au saccage de la nature.

**voir lexique*

Le Petit ZPL – Nounours
Numéro printemps-été 2023

Date de parution : 09/06/2023
Contributions : ANT, Sabrina Belbachir, Carine, Briac Chauvel, Laury CD, Clémence, Mathilde Ermakoff, Gabriel Gadré, Gizma, Raphaël Godechot, Laetitia Grison, Suzanne Hernandez, Mélanie Ice, Marc Jachym, La Canine, lma3ti, Loïc, Ali Manterre, Peter Marker, Benjamin Ordonnez, Mike Strach, S., SC, Steppenwolf, John.

Directrice de publication : Sabrina Belbachir

Éditeur : Cuculla Pralinae

Impression : Imprimerie Fèvre
72, avenue du Président Wilson
93100 Montreuil

ISSN : 2495 5604
Tiré à 2500 ex. Prix libre

Tu galères à choper *Le Petit ZPL* ? Abonne-toi !

Vous vous levez trop tôt pour nous ? On se lève trop tard pour vous ? Vous travaillez le dimanche ? On vous tient les deux jambes trop longtemps et vous ratez votre RER ou vos rendez-vous? Abonnez-vous et participez au financement d'une presse palaisienne indépendante !

La formule proposée : 5 numéros à prix libre. C'est vous qui définissez le prix pour cinq numéros. Seul bémol, on vous demande de prendre en charge le coût de l'envoi en joignant cinq timbres à 1,60 € ou en ajoutant8 € à votre abonnement. Votre chèque est à libeller à l'ordre de **Cuculla Pralinae** et à envoyer ou déposer au 110 rue de Paris, 91120 Palaiseau.

Je m'abonne à partir du numéro ...

☐ Je m'abonne à ..... € (abonnement à prix libre) et je joins cinq timbres à 1,60 €

☐ Je m'abonne à ..... € (abonnement à prix libre) et ajoute 8 €, soit un total de ..... euros

Coordonnées

Nom ..... Prénom .....

Adresse de livraison .....

Ville ..... Code postal .....

Courriel .....